



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

La conférence sur les places d'apprentissage discute des besoins en main-d'oeuvre qualifiée

Berne, 28.11.2008 - La situation sur le marché des places d'apprentissage a connu une évolution positive. Selon le baromètre des places d'apprentissage, le nombre de places d'apprentissage offertes est de 11 % supérieur à ce qu'annonçaient les projections de 2007. La 4ème conférence nationale sur les places d'apprentissage, qui s'est tenue à Uzwil, a vu la conseillère fédérale Doris Leuthard et les représentants des cantons et des organisations du monde du travail décider, d'une part, de prendre davantage en considération l'évolution des nouveaux domaines professionnels, en particulier dans le secteur tertiaire, et, d'autre part, de mettre en place un système d'alerte précoce, afin de détecter rapidement la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans certaines branches.

L'offre de places d'apprentissage pour les jeunes sortant de la scolarité obligatoire a été étendue au cours des dernières années en collaboration avec les cantons et l'économie, grâce notamment à la création de places d'apprentissage débouchant sur une attestation, au développement du case management et au recours à des promoteurs de places d'apprentissage. Ces mesures seront poursuivies de manière ciblée, y compris pendant des périodes moins favorables sur le plan économique.

La tendance montre cependant que toujours moins de jeunes arriveront sur le marché des places d'apprentissage ces prochaines années et qu'il deviendra plus difficile pour de nombreuses branches de recruter une relève suffisante. A cela s'ajoute le fait que le système de formation professionnelle est en retard sur l'évolution structurelle et que la répartition sectorielle des places d'apprentissage ne correspond plus à la réalité. C'est pourquoi la conférence a mis l'accent sur l'importance de l'orientation professionnelle et sur la formation continue. En outre, il a été décidé de compléter les instruments existants par des indicateurs et par un système d'alerte précoce de manque de main-d'oeuvre qualifiée, dans le but d'identifier à temps d'éventuelles mesures à prendre dans les branches concernées et de pouvoir mettre en place des formations correspondant aux nouveaux champs professionnels. Une meilleure intégration des jeunes immigrés sans formation doit également contribuer à combler la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.

Le baromètre des places d'apprentissage, géré depuis 1997 par l'institut LINK sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), atteste que la situation sur le marché des places d'apprentissage s'est améliorée. Le sondage d'août 2008 a révélé que les entreprises ont pu attribuer 83'000 places d'apprentissage cette année (76'000 en 2007). A la date du 31 août 2008, 5000 autres places de formation étaient encore libres. Les entreprises espèrent pouvoir en occuper encore 1500. L'offre de cette année (environ 88'000 places) est la plus étendue depuis l'an 2000 (79'500). En comparaison avec 2007, l'offre des places d'apprentissage a augmenté de 11 %.

Sur les 149'000 jeunes qui devaient choisir une formation en avril 2008, environ 77'000 ont démarré une formation professionnelle initiale, ce qui représente 3000 personnes de plus qu'en 2007. La majorité des jeunes déclarent avoir trouvé au moins une solution transitoire. 5 % disent être au chômage ou sans activité (environ 7000 personnes contre 10'000 en 2007).

Après la conférence sur les places d'apprentissage, les jeunes professionnels ayant fourni d'excellentes prestations ont été à l'honneur au cours de l'après-midi consacré à la journée de la formation professionnelle. La conseillère fédérale Doris Leuthard a reçu dans une atmosphère festive les médaillés des championnats suisses des métiers et de Euroskills au Technologiekonzern Bühler AG à Uzwil.

Baromètre des places d'apprentissage:

Les résultats détaillés du baromètre des places d'apprentissage d'août 2008 sont publiés sur www.bbt.admin.ch.

Renseignements:

Evelyn Kobelt, porte-parole du DFE, tél. 031 322 20 59, portable 079 301 71 72

Editeur:

Département fédéral de l'économie
Internet: <http://www.dfe.admin.ch>

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT
info@bbt.admin.ch | [Informations juridiques](#)

<http://www.bbt.admin.ch/aktuell/medien/00483/00594/index.html?lang=fr>